

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Autorité nationale des jeux

---

**DÉCISION N° 2024-PR-176 DU 17 DÉCEMBRE 2024  
PORTANT HOMOLOGATION DU RÈGLEMENT PARTICULIER DU JEU DE  
LOTÉRIE SOUS DROITS EXCLUSIFS ACCESSIBLE EN LIGNE  
DÉNOMMÉ « *MONSTER WORLDS* »**

La présidente de l'Autorité nationale des jeux,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment le Titre II de son Livre III ;

Vu la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 modifiée relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne, notamment le VI de son article 34 ;

Vu le décret n° 2019-1061 du 17 octobre 2019 modifié relatif à l'encadrement de l'offre de jeux de LA FRANÇAISE DES JEUX et du PARI MUTUEL URBAIN, notamment son article 9 ;

Vu la décision du collège de l'Autorité nationale des jeux n° 2024-157 du 17 octobre 2024 portant délégation de pouvoirs ;

Vu la demande d'homologation du règlement particulier du jeu de loterie sous droits exclusifs accessible en ligne dénommé « *Monster Worlds* » déposée le 22 novembre 2024 par la société LA FRANÇAISE DES JEUX et enregistrée sous le numéro LFDJ-HR-2024-243-MonsterWorlds-Ligne ;

Vu les autres pièces du dossier,

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le règlement particulier du jeu de loterie sous droits exclusifs accessible en ligne dénommé « *Monster Worlds* » est homologué sous le numéro LFDJ-HR-2024-243-MonsterWorlds-Ligne.

**Article 2 :** Le règlement des jeux tel qu'homologué est annexé à la présente décision.

**Article 3 :** Le règlement des jeux tel qu'homologué sera publié sur le site Internet de l'Autorité. Il appartiendra à la société LA FRANÇAISE DES JEUX de le publier sur son site Internet et de le tenir à la disposition des joueurs dans chaque poste d'enregistrement des jeux.

**Article 4 :** Le directeur général de l'Autorité nationale des jeux est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée, ainsi que son annexe, sur le site internet de l'Autorité et notifiée à la société LA FRANÇAISE DES JEUX.

Fait à Issy-les-Moulineaux, le 17 décembre 2024.

**La Présidente de l'Autorité nationale des jeux**

**Isabelle FALQUE-PIERROTIN**

*Décision publiée sur le site de l'ANJ le 20 décembre 2024*

**ANNEXE AU REGLEMENT DE L'OFFRE DE JEUX A ALEA IMMEDIAT EN  
LIGNE RELATIF AU JEU DENOMMÉ « MONSTER WORLDS »**

**Article 1 - Cadre juridique**

L'annexe relative au jeu dénommé « MONSTER WORLDS » est ajoutée à la suite des annexes prises en application du règlement de l'offre de jeux à aléa immédiat en ligne fait le 28 octobre 2015.

**Article 2 – Description générale du jeu**

Le jeu « MONSTER WORLDS » est composé de 4 mondes de jeu différents, accessibles depuis l'écran principal du jeu, disposant chacun de leur propre mise et dénommés comme suit :

- Le monde de jeu « Monde terre » - 0,25 € ;
- Le monde de jeu « Monde feu » - 0,50 € ;
- Le monde de jeu « Monde air » - 1 € ;
- Le monde de jeu « Monde glace » - 2 €.

Chaque monde dispose de son propre univers graphique et de ses propres tableaux de lots.

L'écran principal du jeu « MONSTER WORLDS » comporte également deux autres sections cliquables :

- Une section dénommée « MODE », au sein de laquelle le joueur pourra sélectionner entre le « MODE JOUR » et le « MODE NUIT ». Par défaut, le joueur sera en « MODE JOUR » s'il accède au jeu entre 06h00 et 20h29 et en « MODE NUIT » s'il accède au jeu entre 20h30 et 5h59 (heure française – France métropolitaine). Le choix du « MODE » aura un impact sur les symboles « MORCEAU DE MONSTRE » que le joueur pourra récolter au fil de ses parties.
- Une section dénommée « VOTRE COLLECTION DE MONSTRES », au sein de laquelle le joueur peut consulter les symboles « MORCEAU DE MONSTRE » et les « SYMBOLES GAGNANTS » qu'il a collectés au fil de ses parties.

Au total, pour l'ensemble des mondes de jeu, il existe 16 monstres différents que le joueur peut collecter, chacun étant composé de 3 symboles « MORCEAU DE MONSTRE » (tête, corps, jambes) : 4 monstres par monde, dont 2 pour le « MODE JOUR » et 2 pour le « MODE NUIT ».

	MODE JOUR		MODE NUIT	
	Monstre 1	Monstre 2	Monstre 1	Monstre 2
<b>Monde terre</b>				
<b>Monde feu</b>				

<b>Monde air</b>				
<b>Monde glace</b>				

Pour un même monde de jeu et un même « MODE », une fois le monstre 1 complété, le joueur récoltera les symboles « MORCEAU DE MONSTRE » du monstre 2. Pour un même monde de jeu et un même « MODE », une fois les deux monstres récoltés, le joueur récoltera de nouveau des symboles « MORCEAU DE MONSTRE » du monstre 1 et ainsi de suite.

Au total, pour l'ensemble des mondes de jeu, il existe 6 « SYMBOLES GAGNANTS » différents que le joueur peut collecter, tels que représentés sur l'écran des règles du jeu. Les « SYMBOLES GAGNANTS » sont des accessoires venant habiller les symboles « MORCEAU DE MONSTRE » correspondants. Le joueur peut collecter plusieurs fois, pour le même monstre, le même « SYMBOLE GAGNANT ». Le joueur peut collecter un « SYMBOLE GAGNANT » même s'il n'a pas récolté le symbole « MORCEAU DE MONSTRE » correspondant.

Pour chaque monde de jeu et « MODE », seuls les deux derniers monstres complétés sont visibles dans la section « VOTRE COLLECTION DE MONSTRES ». Dans le cas où pour un même monde de jeu et un même « MODE », le joueur a complété les deux monstres disponibles, le ou les nouveaux « SYMBOLE DE MONSTRE » récoltés au cours d'une partie n'apparaîtront pas immédiatement dans la section « VOTRE COLLECTION DE MONSTRES ». Ce n'est que lorsque le joueur aura de nouveau complété un monstre au fil de ses parties que celui-ci viendra remplacer le monstre identique au sein de la section « VOTRE COLLECTION DE MONSTRES », celui-ci disparaissant entièrement, avec les éventuels « SYMBOLES GAGNANTS » qui lui sont associés.

Les symboles « MORCEAU DE MONSTRE » en cours de collecte seront dans tous les cas affichés à droite de la matrice pour le « Jeu Principal », conformément au sous-article 4.1.5. Il en est de même pour les « SYMBOLES GAGNANTS », conformément au sous-article 4.1.4.

Lors de sa première connexion au jeu « MONSTER WORLDS », un tutoriel présente au joueur le fonctionnement des sections « MODE » et « VOTRE COLLECTION DE MONSTRES ».

### **Article 3 – Prix de la prise de jeu et validation de la mise**

Le prix de la prise de jeu dépend du monde de jeu auquel le joueur participe parmi les montants suivants : 0,25 €, 0,50 €, 1 €, 2 €. La mise afférente à chaque monde est précisée à l'article 5 de la présente annexe.

Le joueur sélectionne le monde de jeu qu'il souhaite puis valide sa mise, débitée sur les disponibilités de son compte FDJ, en cliquant sur le bouton « Jouez [montant de la mise]€ ».

## Article 4 – Description des mondes de jeu

Chaque monde de jeu est composé de deux étapes de jeu :

- Une première dénommée « Jeu Principal », telle que décrite au sous-article 4.1 ;
- Une seconde dénommée « Jeu Bonus », telle que décrite au sous-article 4.2, et qui peut être accessible dès lors que le joueur a collecté au « Jeu Principal » 3 symboles « MORCEAU DE MONSTRE » pour le même monde de jeu et le même « MODE » (formant un monstre complet) au cours d'une ou plusieurs prises de jeu.

### 4.1 Première étape de jeu dénommée « Jeu Principal »

4.1.1 Le « Jeu Principal » des différents mondes de jeu est représenté à l'écran par une matrice composée de quinze œufs, répartis sur trois lignes horizontales et cinq colonnes.

Un cartouche sous la matrice indique les « SYMBOLES GAGNANTS » qu'il est possible de récolter et le gain en euros qui leur est associé.

Le ou les éventuels symboles « MORCEAU DE MONSTRE » et/ou « SYMBOLES GAGNANTS » découvert(s) au cours de la partie sont affichés à droite de la matrice.

4.1.2 Le joueur clique sur chacun des œufs pour révéler quinze symboles, parmi les symboles suivants :

- Un « SYMBOLE PERDANT », tel que représenté sur l'écran des règles du jeu ;
- Un « SYMBOLE GAGNANT », tel que représenté sur l'écran des règles du jeu ;
- Un symbole « MORCEAU DE MONSTRE », conformément à l'article 2.

4.1.3 Lorsque le joueur clique sur le bouton « Jouez [montant de la mise]€ », conformément à l'article 3, l'éventuel lot monétaire remporté, ainsi que le nombre éventuel de symboles « MORCEAU DE MONSTRE » découverts, sont tirés au sort conformément à l'article 5.

4.1.4 Si le joueur découvre dans la matrice trois « SYMBOLES GAGNANTS » identiques, conformément au sous-article 4.1.2, sa prise de jeu est gagnante et il remporte le gain en euros associé. Ce « SYMBOLE GAGNANT » vient s'afficher à droite de la matrice et apparaît dans la section « VOTRE COLLECTION DE MONSTRES », conformément à l'article 2.

Le « Jeu Principal » est perdant dans tous les autres cas.

Une fois l'ensemble des « SYMBOLES GAGNANTS » pour un même monstre récoltés, le joueur peut continuer à découvrir des « SYMBOLES GAGNANTS » dans la matrice.

Chaque « SYMBOLE GAGNANT » pris isolément ne donne droit à aucun gain. Si le compte joueur est clôturé ou si le jeu est abrogé, les « SYMBOLES GAGNANTS » collectés précédemment seront perdus et le joueur ne peut prétendre à aucun gain.

4.1.5 Si le joueur découvre dans la matrice un symbole « MORCEAU DE MONSTRE », celui-ci vient s'afficher à droite de la matrice.

Chaque symbole « MORCEAU DE MONSTRE » collecté au cours des différentes prises de jeu est conservé à l'issue de la prise de jeu concernée et apparaît dans la section « VOTRE COLLECTION DE MONSTRES », conformément à l'article 2.

Si, pour un même monde de jeu et un même « MODE », le joueur collecte trois symboles « MORCEAU DE MONSTRE », complétant ainsi un monstre, il accède automatiquement à la seconde étape de jeu dénommée « Jeu Bonus » après avoir terminé le « Jeu Principal », telle que détaillée au sous-article 4.2.

Si, au cours d'une prise de jeu, le joueur collecte plus de symboles « MORCEAU DE MONSTRE » que le nombre requis pour accéder au « Jeu Bonus », le ou les symbole(s) « MORCEAU DE MONSTRE » supplémentaire(s) collecté(s) sont automatiquement sauvegardés pour la prochaine prise de jeu. Ce ou ces symboles « MORCEAU DE MONSTRE » supplémentaires apparaîtront à droite de la matrice, lors de la prochaine prise de jeu pour le même monde de jeu et le même « MODE ».

Une fois un monstre complété, le joueur peut continuer à collecter des symboles « MORCEAU DE MONSTRE » pour accéder de nouveau au « Jeu Bonus » du même monde, conformément à l'article 2.

Chaque symbole « MORCEAU DE MONSTRE » pris isolément ne donne droit à aucun gain. Si le compte joueur est clôturé ou si le jeu est abrogé, les symboles « MORCEAU DE MONSTRE » collectés précédemment seront perdus et le joueur ne peut prétendre à aucun gain.

- 4.1.6 Le « Jeu Principal » prend fin lorsque l'ensemble des symboles ont été découverts. Si le joueur n'a pas récolté suffisamment de symboles « MORCEAU DE MONSTRE » pour accéder au « Jeu Bonus », sa prise de jeu est terminée.

### 4.2 Seconde étape de jeu dénommée « Jeu Bonus »

- 4.2.1 Lorsque le joueur a collecté, au fur et à mesure de ses prises de jeu, trois symboles « MORCEAU DE MONSTRE » du même monde de jeu et du même « MODE », il accède au « Jeu Bonus ». Le « Jeu Bonus » n'est pas une prise de jeu gratuite mais une étape supplémentaire qui prolonge l'acte de jeu du joueur avant la révélation du résultat de sa partie.

- 4.2.2 Le « Jeu Bonus » est représenté à l'écran par six coffres cliquables.

Un cartouche sous la matrice indique les symboles « PIERRE PRÉCIEUSE » qu'il est possible de récolter et le gain en euros qui leur est associé.

- 4.2.3 Le joueur clique sur chacun des coffres pour découvrir six symboles « PIERRE PRÉCIEUSE », tels que représentés à l'article 5.

- 4.2.4 Lorsque le joueur accède au « Jeu Bonus », l'éventuel lot monétaire remporté est tiré au sort conformément à l'article 5.

- 4.2.5 Si le joueur découvre dans l'ensemble des coffres trois symboles « PIERRE PRÉCIEUSE » identiques, sa prise de jeu est gagnante et il remporte le gain en euros associé.

Le « Jeu Bonus » est perdant dans tous les autres cas.

4.2.6 Le « Jeu Bonus » prend fin lorsque tous les symboles « PIERRE PRÉCIEUSE » ont été découverts.

4.3 Les gains potentiels du « Jeu Principal » et du « Jeu Bonus » sont cumulables.

4.4 La prise de jeu est perdante et terminée dans tous les autres cas.

### **Article 5 – Caractéristiques spécifiques des différents mondes de jeu**

#### **5.1 « Monde terre »**

5.1.1 La mise du « Monde terre » est de 0,25 €.

#### 5.1.2 Tableau des récompenses au « Jeu Principal »

Les probabilités d'obtention des différentes récompenses possibles sont définies dans le tableau ci-dessous :

<b>Récompense (symbole ou lot monétaire)</b>	<b>Probabilité d'obtention de la récompense (1 chance sur ----)*</b>
1 symbole « MORCEAU DE MONSTRE »	4,00
2 symboles « MORCEAU DE MONSTRE »	50,00
3 symboles « MORCEAU DE MONSTRE »	300,00
0,25 €	10,00
0,50 €	6,45
1 €	66,67
2,50 €	100,00
125 €	50 000,00
2 500 €	1 000 000,00

\*arrondi arithmétique au centième près.

Tous rangs confondus, la probabilité d'obtenir une récompense au « Jeu Principal » du « Monde terre » est d'environ 1 chance sur 2,10 (arrondi arithmétique au centième près).

Au global, la probabilité d'obtenir un lot monétaire au « Jeu Principal » du « Monde terre » est d'environ 1 chance sur 3,57 (arrondi arithmétique au centième près).

Au global, la probabilité d'obtenir un ou plusieurs symboles « MORCEAU DE MONSTRE » au « Jeu principal » du « Monde terre » est d'environ une chance sur 3,66 (arrondi arithmétique au centième près).

Le montant du lot monétaire indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global qu'il est possible d'obtenir au cours du « Jeu Principal » et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains au sein de la même partie.

Le joueur peut cumuler un lot monétaire et un ou plusieurs symboles « MORCEAU DE MONSTRE ».

5.1.3 Tableau des lots au « Jeu Bonus »

Les probabilités d'obtention des différents lots possibles sont définies dans le tableau ci-dessous :

Symboles « PIERRE PRÉCIEUSE »	Montant du lot	Probabilité d'obtention du lot (1 chance sur ----)*
3 symboles 	0,50 €	2,08
3 symboles 	1,25 €	49,83
3 symboles 	100 €	10 000,00
3 symboles 	10 000 €	100 000,00

\*arrondi arithmétique au centième près.

Tous rangs confondus, la probabilité d'obtenir un lot au « Jeu Bonus » du « Monde terre » est d'une chance sur deux.

Les lots ne sont pas cumulables entre eux.

5.2 « Monde feu »

5.2.1 La mise du « Monde feu » est de 0,50 €.

5.2.2 Tableau des récompenses au « Jeu Principal »

Les probabilités d'obtention des différentes récompenses possibles sont définies dans le tableau ci-dessous :

Récompense (symbole ou lot monétaire)	Probabilité d'obtention de la récompense (1 chance sur ----)*
1 symbole « MORCEAU DE MONSTRE »	4,00
2 symboles « MORCEAU DE MONSTRE »	50,00
3 symboles « MORCEAU DE MONSTRE »	300,00
0,50 €	10,00
1 €	6,45
2 €	66,67
5 €	100,00
250 €	50 000,00
5 000 €	1 000 000,00

\*arrondi arithmétique au centième près.

Tous rangs confondus, la probabilité d'obtenir une récompense au « Jeu Principal » du « Monde feu » est d'environ 1 chance sur 2,10 (arrondi arithmétique au centième près).

## LA FRANÇAISE DES JEUX

Au global, la probabilité d'obtenir un lot monétaire au « Jeu Principal » du « Monde feu » est d'environ 1 chance sur 3,57 (arrondi arithmétique au centième près).

Au global, la probabilité d'obtenir un ou plusieurs symboles « MORCEAU DE MONSTRE » au « Jeu principal » du « Monde feu » est d'environ une chance sur 3,66 (arrondi arithmétique au centième près).

Le montant du lot monétaire indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global qu'il est possible d'obtenir au cours du « Jeu Principal » et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains au sein de la même partie.

Le joueur peut cumuler un lot monétaire et un ou plusieurs symboles « MORCEAU DE MONSTRE ».

### 5.2.3 Tableau des lots au « Jeu Bonus »

Les probabilités d'obtention des différents lots possibles sont définies dans le tableau ci-dessous :

<b>Symboles « PIERRE PRÉCIEUSE »</b>	<b>Montant du lot</b>	<b>Probabilité d'obtention du lot (1 chance sur ----)*</b>
3 symboles 	1 €	2,31
3 symboles 	2,50 €	14,93
3 symboles 	100 €	2 000,00
3 symboles 	10 000 €	100 000,00

\*arrondi arithmétique au centième près.

Tous rangs confondus, la probabilité d'obtenir un lot au « Jeu Bonus » du « Monde feu » est d'une chance sur deux.

Les lots ne sont pas cumulables entre eux.

## 5.3 « Monde air »

5.3.1 La mise du « Monde air » est de 1 €.

### 5.3.2 Tableau des récompenses au « Jeu Principal »

Les probabilités d'obtention des différentes récompenses possibles sont définies dans le tableau ci-dessous :

Récompense (symbole ou lot monétaire)	Probabilité d'obtention de la récompense (1 chance sur ----)*
1 symbole « MORCEAU DE MONSTRE »	4,00
2 symboles « MORCEAU DE MONSTRE »	50,00
3 symboles « MORCEAU DE MONSTRE »	300,00
1 €	10,00
2 €	6,45
4 €	66,67
10 €	100,00
500 €	50 000,00
10 000 €	1 000 000,00

\*arrondi arithmétique au centième près.

Tous rangs confondus, la probabilité d'obtenir une récompense au « Jeu Principal » du « Monde air » est d'environ 1 chance sur 2,10 (arrondi arithmétique au centième près).

Au global, la probabilité d'obtenir un lot monétaire au « Jeu Principal » du « Monde air » est d'environ 1 chance sur 3,57 (arrondi arithmétique au centième près).

Au global, la probabilité d'obtenir un ou plusieurs symboles « MORCEAU DE MONSTRE » au « Jeu principal » du « Monde air » est d'environ une chance sur 3,66 (arrondi arithmétique au centième près).

Le montant du lot monétaire indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global qu'il est possible d'obtenir au cours du « Jeu Principal » et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains au sein de la même partie.

Le joueur peut cumuler un lot monétaire et un ou plusieurs symboles « MORCEAU DE MONSTRE ».

### 5.3.3 Tableau des lots au « Jeu Bonus »

Les probabilités d'obtention des différents lots possibles sont définies dans le tableau ci-dessous :

Symboles « PIERRE PRÉCIEUSE »	Montant du lot	Probabilité d'obtention du lot (1 chance sur ----)*
3 symboles 	2 €	2,33
3 symboles 	5 €	14,71
3 symboles 	100 €	500,00
3 symboles 	10 000 €	100 000,00

\*arrondi arithmétique au centième près.

Tous rangs confondus, la probabilité d'obtenir un lot au « Jeu Bonus » du « Monde air » est d'une chance sur deux.

Les lots ne sont pas cumulables entre eux.

#### 5.4 « Monde glace »

5.4.1 La mise du « Monde glace » est de 2 €.

##### 5.4.2 Tableau des récompenses au « Jeu Principal »

Les probabilités d'obtention des différentes récompenses possibles sont définies dans le tableau ci-dessous :

Récompense (symbole ou lot monétaire)	Probabilité d'obtention de la récompense (1 chance sur ----)*
1 symbole « MORCEAU DE MONSTRE »	4,00
2 symboles « MORCEAU DE MONSTRE »	50,00
3 symboles « MORCEAU DE MONSTRE »	300,00
2 €	10,00
4 €	6,45
8 €	66,67
20 €	100,00
1 000 €	50 000,00
20 000 €	1 000 000,00

\*arrondi arithmétique au centième près.

Tous rangs confondus, la probabilité d'obtenir une récompense au « Jeu Principal » du « Monde glace » est d'environ 1 chance sur 2,10 (arrondi arithmétique au centième près).

Au global, la probabilité d'obtenir un lot monétaire au « Jeu Principal » du « Monde glace » est d'environ 1 chance sur 3,57 (arrondi arithmétique au centième près).

Au global, la probabilité d'obtenir un ou plusieurs symboles « MORCEAU DE MONSTRE » au « Jeu principal » du « Monde glace » est d'environ une chance sur 3,66 (arrondi arithmétique au centième près).

Le montant du lot monétaire indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global qu'il est possible d'obtenir au cours du « Jeu Principal » et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains au sein de la même partie.

Le joueur peut cumuler un lot monétaire et un ou plusieurs symboles « MORCEAU DE MONSTRE ».

##### 5.4.3 Tableau des lots au « Jeu Bonus »

Les probabilités d'obtention des différents lots possibles sont définies dans le tableau ci-dessous :

Symboles « PIERRE PRÉCIEUSE »	Montant du lot	Probabilité d'obtention du lot (1 chance sur ----)*
3 symboles 	4 €	2,44
3 symboles 	10 €	11,63
3 symboles 	100 €	250,00
3 symboles 	10 000 €	100 000,00

\*arrondi arithmétique au centième près.

Tous rangs confondus, la probabilité d'obtenir un lot au « Jeu Bonus » du « Monde glace » est d'une chance sur deux.

Les lots ne sont pas cumulables entre eux.

Fait le 21 novembre 2024,

Par délégation de la Présidente-directrice générale de La Française des Jeux,

C. LANTIERI